

Association canadienne des aliments de santé

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Les membres de l'Association canadienne des aliments de santé (ACAS) sont des détaillants, fabricants, importateurs, distributeurs, producteurs et fournisseurs de soins de santé qui desservent un marché en pleine expansion au Canada. Selon un sondage de Santé Canada réalisé en 2010, 73 % des Canadiens consomment régulièrement des produits de santé naturels (PSN). À l'heure actuelle, les ventes annuelles dépassent les 3 milliards de dollars. Comme la demande continue de croître pour les PSN et que l'industrie continue à prendre de l'expansion, un certain nombre de problèmes réglementaires devront être résolus par le gouvernement fédéral. Une résolution rapide de ces problèmes permettrait d'améliorer considérablement le potentiel de croissance de cette industrie et de favoriser la création d'emplois. D'après un récent sondage réalisé par Ipsos Reid, 76 % des Canadiens ont acheté des PSN, soit environ 24 millions de Canadiens. Le même sondage a révélé que 85 % des Canadiens sont d'accord pour que le gouvernement augmente les fonds destinés à la recherche sur les avantages de l'utilisation des PSN pour le système de santé. Au total, 75 % des Canadiens croient que les PSN devraient être déductibles d'impôt; ainsi, sur le plan fiscal, ils seraient traités comme les médicaments sur ordonnance et les appareils médicaux. Le cadre réglementaire régissant l'industrie est incertain depuis l'entrée en vigueur du *Règlement sur les produits de santé naturels* en 2004. L'ACAS reconnaît qu'il est nécessaire de réglementer tous les produits de santé au Canada, et ses membres ont déployé des efforts considérables au cours des dernières années en vue d'assurer la conformité aux règlements qui ont été mis en place. Cependant, cette tâche a été difficile. Les problèmes que connaît notre industrie sont dus pour la plupart à la différence entre les risques très faibles des PSN comparativement aux risques que présentent les médicaments, et à la rigueur des exigences réglementaires imposées par le gouvernement. Pour que notre industrie continue de prospérer, prenne de l'expansion et aide le Canada à se sortir de la récession et du déficit, il faut mettre en place des règlements qui tiennent compte du faible risque que présentent les produits offerts par les membres de l'ACAS. Les produits de santé naturels ne sont rien d'autre que cela, des produits naturels. Il ne s'agit pas de médicaments, et ils ne devraient pas être réglementés de la même façon. Une telle pratique compromet la création de nouveaux emplois à un moment où notre économie en a besoin et prive les consommateurs canadiens des produits de santé de haute qualité, sécuritaires et efficaces qui leur sont devenus indispensables dans bien des cas.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Afin que l'industrie des produits de santé naturels et des produits biologiques continue à croître en tant qu'employeur canadien, le gouvernement fédéral doit adopter une loi et des règlements intelligents pour faire en sorte qu'elle demeure florissante et qu'elle soit réglementée de façon à tenir compte du faible risque que présentent ces produits. Depuis 2004, cela n'a pas été le cas. L'ACAS exhorte le gouvernement à adopter la recommandation du Comité permanent de la santé de 1998 de modifier la *Loi sur les aliments et drogues* afin que les produits de santé naturels (PSN) ne soient plus considérés comme un sous-groupe de drogues, ainsi que la recommandation de la Commission sur la réduction de la paperasse concernant l'élimination des barrières réglementaires inutiles imposées aux PSN. Les PSN sont actuellement réglementés comme un sous-ensemble de médicaments. Ce classement dans la *Loi sur les aliments et drogues* a eu des conséquences imprévues et indésirables sur un secteur qui offre des produits sécuritaires, présentant peu de risques, et qu'une majorité de consommateurs canadiens réclame. Le Comité permanent de la santé de 1998 a recommandé la création d'une catégorie distincte pour les PSN dans le cadre de la *Loi sur les aliments et drogues*. La position actuelle, qui consiste à réglementer les PSN comme un sous-ensemble de médicaments, est complètement inappropriée en raison du faible risque qu'ils présentent comparativement aux produits pharmaceutiques. Ce régime de surveillance a des conséquences très importantes sur l'ensemble de nos entreprises membres qui emploient des dizaines de milliers de Canadiens dans toutes les régions du pays. La résolution de ce problème législatif aurait des répercussions fiscales positives; elle aiderait à redresser les finances du Canada en améliorant la compétitivité d'une industrie qui génère plusieurs milliards de dollars et qui touche la vie de centaines de milliers de Canadiens. L'ACAS est en parfait accord avec le Comité permanent de la santé, qui a conclu que les PSN ne sont ni des aliments ni des médicaments, et la *Loi sur les aliments et drogues* devrait être modifiée en conséquence. Puisque le gouvernement envisage de moderniser la *Loi sur les aliments et drogues*, nous lui demandons de considérer différemment les PSN et de les classer dans une catégorie distincte, soit par une nouvelle loi ou par une législation autonome propre à ce type de produit.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Les changements démographiques au Canada augmenteront la pression sur le système de santé en raison du vieillissement de la population. L'ACAS est d'avis que les produits de santé naturels (PSN) peuvent aider à réduire la pression imposée sur le système de santé canadien en mettant l'accent sur des mesures préventives en matière de santé. Le vieillissement de la population canadienne accroît la demande en soins de santé axés sur la prévention, dans laquelle les PSN jouent un rôle clé. Les PSN sont des vitamines et des minéraux, des plantes médicinales, des remèdes homéopathiques, des remèdes traditionnels, des probiotiques et d'autres produits comme les acides aminés et les acides gras essentiels. Ces produits peuvent être utilisés de façon proactive pour soulager une multitude de problèmes de santé, comme les allergies, l'arthrite, la toux ou un rhume, des désordres digestifs, pour stimuler les défenses immunitaires, et peuvent aider à favoriser le sommeil et la détente. D'après un récent sondage réalisé par Ipsos Reid, 77 % des Canadiens sont d'accord avec le fait que les PSN peuvent

être utilisés pour préserver la santé ou promouvoir un mode vie sain. L'ACAS exhorte le gouvernement fédéral à reconnaître le rôle important que peuvent jouer les PSN dans la préservation de la santé des Canadiens et aimerait que le gouvernement mette en place des mesures incitatives pour accroître leur utilisation.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

L'Association canadienne des aliments de santé (ACAS) croit que la recommandation de la Commission sur la réduction de la paperasse d'éliminer les barrières qui nuisent à l'efficacité des entreprises devrait être adoptée afin de simplifier le cadre réglementaire canadien et d'accroître la productivité. Nombre de ces recommandations ont trait à l'homologation des nouveaux produits, qui est importante parce que les nouveaux produits stimulent l'innovation. Un processus d'homologation rapide permettra aux entreprises de mieux prévoir la mise en marché de leurs produits et de planifier en conséquence. La communication des lignes directrices pour l'évaluation de l'innocuité et de l'efficacité des produits est la base de la réussite dans l'industrie des PSN; les intervenants en ont besoin pour savoir quelles sont les preuves requises pour faire homologuer leurs produits. De trop nombreuses demandes de permis ont été retenues, étudiées ou rejetées parce que la réglementation est interprétée de la même façon que pour les médicaments, c'est-à-dire que le produit est « jugé nocif et inefficace jusqu'à preuve du contraire ». Transférer de l'intervenant à l'organisme de réglementation la responsabilité de déterminer la raison pour laquelle un produit naturel n'est pas sécuritaire ni efficace permettrait de progresser vers la résolution des problèmes réglementaires qui touchent le secteur des PSN depuis 2004. L'industrie au grand complet croit que le taux d'homologation augmentera uniquement lorsque les PSN ne seront plus comparés aux médicaments ni soumis aux mêmes exigences. Les autorités de Santé Canada doivent établir des lignes directrices appropriées pour ce qui est des normes de preuve applicables aux produits de santé naturels et donner une interprétation juste de ces produits compte tenu des risques peu élevés qu'ils présentent. L'adoption d'une approche fondée sur les risques pour l'homologation des PSN permettra de démontrer la relative innocuité de ces produits et de reconnaître qu'ils n'ont pas à faire l'objet d'une analyse aussi rigoureuse que les produits pharmaceutiques.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

L'ACAS se préoccupe des difficultés rencontrées par ses membres en ce qui concerne les barrières réglementaires, car le secteur des produits de santé naturels (PSN) au Canada est en plein essor. Plus de 70 % des Canadiens utilisent des PSN pour assurer le maintien de leur santé. Le secteur des PSN crée des milliers d'emplois, et sa contribution à l'économie canadienne s'élève à 3 milliards de dollars par année. Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour s'assurer que les Canadiens continueront à avoir accès à des produits de santé naturels sûrs et efficaces. Le rapport 2012 de la Commission sur la réduction de la paperasse du gouvernement fédéral comportait de nombreuses recommandations réclamant l'adoption d'une réglementation intelligente pour les PSN. L'ACAS accueille favorablement ces recommandations, car elle démontre une ouverture du gouvernement envers les préoccupations exprimées par les Canadiens concernant le niveau de réglementation pour ces produits. Cependant, toutes les recommandations n'ont pas été adoptées. L'ACAS, de même que ses milliers de membres du secteur des PSN, exhorte le gouvernement fédéral à aller de l'avant avec la mise en œuvre du plan d'action de la

Commission sur la réduction de la paperasse et la modernisation de la loi, afin que les millions de consommateurs utilisant chaque jour des PSN aient accès à des produits sûrs, efficaces et de qualité supérieure. Le gouvernement se doute certainement que les problèmes liés à un système de réglementation inefficace sont beaucoup plus difficiles à surmonter pour les petites entreprises que pour leurs concurrents plus gros. Ainsi, l'ACAS et ses membres continuent d'exiger un cadre réglementaire équitable permettant aux petites entreprises de croître et de devenir des chefs de file en matière d'innovation. Le gouvernement doit favoriser une action concertée pour la mise en place d'un cadre réglementaire efficace pour les PSN afin de veiller à la santé future des Canadiens. En vertu de la présente *Loi sur les aliments et drogues*, les PSN sont considérés comme un sous-ensemble de médicaments. Le Comité permanent de la santé a conclu en 1998 que les PSN ne sont ni des aliments ni des médicaments et qu'ils devaient constituer une catégorie distincte dans la *Loi*. L'industrie attend depuis 14 ans l'adoption de cette recommandation. Les PSN sont très sécuritaires, efficaces et naturels. L'industrie travaille depuis de nombreuses années à s'assurer que ces produits satisfont et surpassent même les attentes des consommateurs, et l'ACAS est très fière de la confiance manifestée par les Canadiens à l'égard des produits de ses membres.